

Communiqué de presse

Lundi 31 mars 2025

Encourager les projets novateurs pour un océan durable : Ouverture des candidatures aux Trophées Innovation Océan 2025 !

Le Crédit Maritime Grand Ouest annonce l'ouverture des candidatures de la 7^{ème} édition des Trophées Innovation Océan®. Ce concours national, labellisé en 2025 « La Mer en Commun », récompense 5 projets innovants qui contribuent à la préservation de l'océan et au développement d'une économie bleue durable. Du 1^{er} avril au 15 mai 2025, start-ups, entreprises et centres de recherche sont invités à déposer leur candidature sur le site de la banque bleue.



Philippe RENAUDIN, Directeur de la filière maritime
©CMGO

CREDIT MARITIME GRAND OUEST OFFRE UN TREMPLIN POUR L'INNOVATION MARITIME

Partenaire historique du secteur maritime, le Crédit Maritime Grand Ouest accompagne une filière en pleine mutation, riche en innovations et créatrice de valeur pour le territoire. Avec plus de **486 000 emplois directs** en France¹, l'économie bleue se développe et apporte des solutions concrètes pour une économie maritime consciente et responsable. « *Les Trophées Innovation Océan® mettent en lumière les entreprises qui contribuent au développement d'un avenir maritime plus durable, et nous sommes ravis de leur apporter cette visibilité.* », souligne Philippe RENAUDIN, Directeur de la filière maritime du Crédit Maritime Grand Ouest. Chaque année, la Banque finance des projets maritimes pour près de **200 millions d'euros** et a déjà investi **35 millions d'euros** via des fonds d'investissements.

Depuis 2020, **28 entreprises ont été primées** par les Trophées Innovation Océan® pour leur projet innovant et durable. Parmi elles : Wisamo (44 - Nantes), qui révolutionne le transport maritime avec son aile gonflable, AlgoPaint (35 - Vern-sur-Seiche) et ses peintures biosourcées à base d'algues, Lisaqua (33 - Saint-Herblain), pionnier de l'aquaculture durable et Alegina (85 - Le Poiré-sur-Vie) qui valorise les déchets coquilliers en matériaux innovants « *Ce trophée est une reconnaissance pour notre modèle économique et environnemental. Cette distinction participe aussi à développer notre visibilité sur le territoire et nous encourage à poursuivre notre déploiement.* » précise Philippe GABORIAU, dirigeant d'Alegina. Aujourd'hui, **90 % des lauréats poursuivent leur croissance** pour une économie bleue responsable et durable.

POURQUOI PARTICIPER ?

Les lauréats bénéficieront d'une **forte visibilité** et d'une **mise en relation** avec les acteurs clés du secteur. « *Chaque année, nous sommes impressionnés par la qualité et la diversité des projets soumis* », ajoute Philippe RENAUDIN.

Les projets seront évalués par un **jury d'excellence** composé de représentants de la filière et des partenaires : Cluster Maritime Français, Ministère en charge de la Mer, IFREMER, les Pôles Mer Bretagne-Atlantique et Méditerranée, Campus Mondial de la Mer, Océan Bien Commun de l'Humanité, Respect Océan, France Filière Pêche et Le Marin. Il désignera 4 lauréats selon 3 critères : **le caractère innovant du projet, sa portée économique, et son impact environnemental**. Un 5^{ème} lauréat élu par les votes du public, se verra décerner le trophée « Coup de cœur du Public ».

CANDIDATURES DU 1^{ER} AVRIL AU 15 MAI 2025

La 7^{ème} édition des Trophées Innovation Océan® s'inscrit dans **l'Année de la Mer** et fait écho aux débats internationaux sur la protection des océans, notamment la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) de juin 2025. Le concours est ouvert aux start-ups, entreprises, collectivités, centres de recherches du territoire français. Les porteurs de projet sont invités à déposer leur dossier de candidature en ligne, entre le 1^{er} avril et le 15 mai 2025 sur le site de la banque bleue. Les projets proposés ont vocation à être diffusés sur le marché et doivent s'inscrire dans l'une des sept thématiques :

- Énergies marines renouvelables
- Réduction des énergies fossiles
- Lutte contre la pollution marine
- Préservation de la biodiversité
- Exploitation durable des ressources océaniques
- Protection des littoraux
- Connaissance et protection de l'environnement maritime

CEREMONIE A OCEANOPOLIS

La remise des prix se tiendra le **mardi 14 octobre 2025**, à Océanopolis, grand aquarium de France et centre de culture scientifique et technique dédié à l'océan. Depuis plus de 30 ans, Océanopolis, situé à Brest, sensibilise un large public au rôle essentiel de l'océan et agit pour la préservation de la biodiversité marine. C'est dans ce lieu emblématique que le jury récompensera les 5 lauréats de la 7^{ème} édition des Trophées Innovation Océan®.

Informations et candidature sur le site dédié

¹ : Source Cluster Maritime Français

À propos la Banque Populaire Grand Ouest et de sa marque Crédit Maritime

Société à capital variable dont le siège social est sis à Saint-Grégoire en Ille-et-Vilaine. Exerçant ses activités de banque et d'assurance sur les 12 départements* du GRAND OUEST, elle compte 300 agences BPGO et CMGO, et 3 000 collaborateurs. Régionale et coopérative, son capital social est détenu par 351 934 sociétaires. Elle accompagne 890 000 clients particuliers, professionnels, agriculteurs, entrepreneurs et associations. Experte dans le domaine Banque & Assurance, elle réinvestit sur le territoire l'épargne qu'elle y collecte et poursuit sa mission de banque coopérative au service de ses Sociétaires et de tous ses clients ainsi que, pour les territoires de l'économie régionale et de toutes ses parties prenantes.

*Calvados, (sous la marque Crédit Maritime Grand Ouest et uniquement dans les villes suivantes : Bayeux, Caen, Deauville, Grandcamp Maisy, Ouistreham et Port en Bessin), Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Maine et Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Vendée

Contact presse : Agence Sea to sea - Solène Le Berre - 06 52 43 82 17 - event@seatosea.fr